

pourquoi
construire
de **nouveaux
logements** ?
plus beaux,
moins chers,
plus grands,
moins loin

comment
accueillir
les nouvelles
**manières
d'habiter** ?

en quoi
la **densité**
est-elle
une **qualité** ?

quels
**nouveaux
outils**
inventer ?

comment
la **métropole**
nous
transporte-t-
elle ?

50000*

quelles
**stratégies
publiques**
pour maîtriser
le foncier ?

jusqu'où va
la **ville** ?

comment
penser
le **futur**
de
la **métropole** ?

pourquoi
l'architecture
doit-elle
se réfléchir
avec
le **territoire** ?

comment
fabriquer
l'**équité**
métropoli-
taine ?

exposition du lundi 9 juillet au mercredi 21 novembre 2012
exhibition from Monday the 9th of July to Wednesday the 21st of November 2012

arc en rêve centre d'architecture bordeaux

architecture
ville
design
paysage

Entrepôt
7 rue Ferrère F-33000 Bordeaux
arcenreve.com

T +33 5 56 52 78 36
F +33 5 56 48 45 20
info@arcenreve.com

ê

50 000 nouvelles manières d'habiter la métropole 50 000 raisons d'adopter une stratégie publique de maîtrise foncière 50 000 moments à partager 50 000 qualités déjà là sur le territoire métropolitain 50 000 possibilités de fabriquer l'urbanité 50 000 situations métropolitaines à valoriser 50 000 nécessités de renouveler les méthodes et les outils 50 000 questions pour penser la métropole 50 000 logements, plus beaux, moins chers, plus grands, moins loin 50 000 obligations face à l'inégalité des territoires 50 000 nécessités de changer les modes de faire 50 000 choix possibles pour vivre ici 50 000 réponses adaptées à la demande en logements 50 000 projets à réaliser

Cette exposition parle à la fois du logement qui nous concerne au quotidien, et des mutations urbaines qui nous projettent dans un avenir souhaité. Elle ne présente pas des produits finis mais un processus, des méthodes, des manières de voir et de construire une métropole en devenir autour du logement, des transports collectifs, et de la nature.

arc en rêve centre d'architecture réalise une exposition consacrée au projet des « 50 000 logements autour des axes de transports collectifs » conduit par la Communauté urbaine de Bordeaux. Cinq équipes pluridisciplinaires composées d'architectes, urbanistes, paysagistes et économistes explorent le territoire bordelais et décryptent ses potentiels depuis septembre 2010. 51N4E + GRAU, Alexandre Chemetoff & associés, L'AUC, Lacaton & Vassal, OMA offrent respectivement cinq visions capables de construire une stratégie métropolitaine qui allie nouvelles formes d'habitat et enjeux de mobilités. La Communauté urbaine a choisi ces cinq équipes, suite à l'appel à projet lancé en mai 2010, avec la volonté de construire vite et bien du logement et des services, et l'ambition de concilier emploi, habitat, déplacement, et nature. Au-delà de la diffusion des réponses des équipes, cette première présentation publique vise à sensibiliser les visiteurs aux conditions d'évolution de la Métropole Bordelaise, articulées aux perspectives de vie des habitants. Elle donne des clés pour ouvrir la réflexion sur le devenir de notre métropole, et engager la conversation entre les différents acteurs du cadre de vie – habitants, élus, techniciens, opérateurs sociaux, promoteurs privés, et les concepteurs : architectes, urbanistes, paysagistes... L'exposition donnera à voir et à comprendre cette démarche au caractère inédit : renouveler les outils et les façons de produire la ville. Diversifier, densifier, intensifier : pourquoi ? en quoi ? comment ? Des scénarios appliqués sur des sites pilotes esquissent des modes de faire alternatifs au regard des méthodes conventionnelles de planification urbaine. Ils révèlent les qualités ordinaires et extraordinaires du territoire métropolitain, avec l'idée d'anticiper les besoins des habitants et avec l'exigence de réaliser des logements de qualité, situés à proximité des équipements publics et des commerces, accessibles économiquement, sans gaspiller l'espace. Cette exposition s'inscrit dans l'action menée par arc en rêve sur les mutations qui travaillent nos territoires et nos sociétés contemporaines. La scénographie privilégiera l'approche sensible. Elle découvrira 50 000 manières d'habiter autrement, en convoquant des regards artistiques consacrés aux nouvelles formes de vie. Elle mettra en scène la pensée à l'œuvre en matière de logements appropriés aux singularités du territoire. L'exposition « 50 000 » sera aussi le temps du débat, et de partage du projet d'habiter la métropole de demain.

Francine Fort, directrice générale
d'arc en rêve centre d'architecture

un territoire

Le projet 50 000 porte sur le territoire de la Communauté urbaine de Bordeaux. Cet enjeu d'agglomération s'inscrit dans la dynamique du projet métropolitain.

une priorité économique et sociale

L'étalement urbain a un coût pour la collectivité comme pour les ménages. Comment accélérer une production de logements de qualité, accessibles à tous, au plus proche des services et des transports publics ?

un horizon millionnaire

Ni utopie ni course en avant, la métropole millionnaire est une réalité démographique à l'horizon 2030. 50 000 représente le nombre de logements à réaliser pour répondre aux besoins qui se dessinent, ce qui revient à doubler la production annuelle de logements.

une ambition politique et un projet

Construire vite et bien de nouveaux logements. Renouveler les outils et les façons de faire à toutes les échelles. Initier une stratégie mobilisant l'ensemble des acteurs privés et publics. Construire une métropole équitable, à partir du logement, avec la nature.

cinq équipes d'architectes urbanistes

Un appel à projet lancé en 2010. Cinq équipes internationales retenues. Deux ans d'études et de dialogue avec les élus de la Communauté urbaine de Bordeaux et des communes. Des analyses, propositions concrètes, et des outils adaptés.

44 situations

Des situations identifiées pour enclencher des démarches de projet avec les communes, tester des propositions nouvelles, confronter des idées au terrain, construire l'hypothèse dans la réalité.

une exposition

Une exposition pour donner à voir, à comprendre, à réfléchir. Transmettre et débattre. Regarder plus loin. Et surtout montrer que les questions qui se posent aujourd'hui, maintenant, ont des réponses multiples : 50 000 projets possibles, souhaitables, et réalisables avec les 27 communes de la Cub.

...à suivre,

l'histoire du projet métropolitain ne fait que commencer...

La ville doit avant tout être un lieu de l'habiter

L'agglomération bordelaise s'est mise en mouvement. Le tramway, l'aménagement des quais, les grands projets de la rive droite, et plus récemment Euratlantique, ont incontestablement fortement contribué à faire évoluer les équilibres de l'agglomération. Autant de projets qui contribuent à l'attractivité de plus en plus forte de la région bordelaise. Pour autant, cela nous interroge sur notre capacité à produire de la ville aujourd'hui. Les procédures existantes se révèlent souvent longues, coûteuses, et parviennent difficilement à déboucher sur des réponses adaptées aux besoins, en termes de logements, sur le territoire. Il faut inventer de nouveaux modes de faire. La consultation « 50 000 logements autour des axes de transports collectifs » porte l'ambition de trouver des outils plus rapides et plus participatifs, d'agir à l'échelle métropolitaine comme à l'échelle micro-locale, pour inventer de nouvelles typologies de logements, économiquement accessibles, avec une forte ambition durable et sociale. Il s'agit de faire à la fois du « sur-mesure », donc de la couture fine, et d'adopter une approche plus stratégique englobant l'ensemble du territoire. D'autre part, l'alliance d'un réseau de transports en commun utile et performant, et d'un habitat répondant aux mêmes ambitions, correspond à une équation qu'on peine à résoudre dans l'urbanisme à la française. C'est dans cet objectif que cinq équipes de concepteurs ont porté leur regard sur notre territoire. Elles proposent des réponses à la fois riches et très diverses à nos besoins en logement, et nous convient à questionner ensemble nos modes de vie de tous les jours autant que les grands équilibres que nous souhaitons collectivement pour notre agglomération. Le pari que nous faisons est aussi celui d'une densification naturelle à la bordelaise. Notre ambition est d'aboutir à un projet partagé et d'agir efficacement et concrètement, à partir de l'idée que la ville doit avant tout être un lieu de l'habiter.

Vincent Feltesse,
président de la Communauté urbaine de Bordeaux

50000 logements

La démarche lancée par la Communauté urbaine avec l'appel à projet 50 000 logements est ambitieuse. Elle se penche sur un sujet essentiel : comment éviter que la prolongation des lignes de tramway vers la périphérie ne favorise un étalement urbain désordonné ? Apparaît paradoxalement auquel nous devons apporter des réponses pragmatiques. Elle aborde une autre question primordiale : la cohérence entre la ville-centre et sa périphérie. Bordeaux a retrouvé, depuis 1995, grâce à la mise en œuvre de son premier projet urbain, une puissante attractivité. Comment éviter ce qui existe dans beaucoup d'agglomérations, c'est-à-dire une sorte d'antagonisme entre le cœur historique et la périphérie ? Comment faire en sorte qu'on n'aborde pas cette question simplement par opposition entre la ville de pierre et l'agglomération des paysages ? Cet enjeu est au cœur du nouveau projet urbain bordelais pour 2030. Il va falloir maintenant passer au stade opérationnel, et c'est toujours la préoccupation des maires d'aller de la réflexion générale vers le concret. Le concret, c'est construire. Le choix de la typologie des logements, le choix aussi de l'insertion de ces logements dans leur contexte urbain, la qualité architecturale, cela relève au premier chef de la responsabilité des maires, qui connaissent le mieux les attentes des habitants. Nous avons à Bordeaux développé des politiques de collaboration et de concertation autour des projets urbains qui nous permettent d'arriver à une forme d'urbanisme négocié. Je pense que c'est une perspective qu'il faut garder en tête et qu'il est très important que cette coopération entre les communes et la Cub se développe dans la phase ultérieure de cette belle opération.

Alain Juppé, maire de Bordeaux,
premier vice-président de la Communauté urbaine de Bordeaux



© LAUC



© Dieuwertje Komen



© Gaëlle Deleflie

séquence 1 · 50000 formes d'habiter

50 000 FORMES D'HABITER ENTRE USAGES ET PAYSAGES, ICI ET AILLEURS

photographies : Iwan Baan · Thomas Bellanger · Jakob Boserup · Anne-Laure Boyer
Pierre-Yves Brunaud · Jasper Carlberg · Scott Chandler · Jimmy Cohrssen · Edouard Decam
Gaëlle Deleflie · Filip Dujardin · Maitexu Etcheverria · Fabre/de Marien · Johan Fowelin
Jean-Christophe Garcia · La Nouvelle Agence · Nikolaus Gruenwald · Christophe Hutin
Isabelle Kraiser · Dieuwertje Komen · Yannick Lavigne · Jens Lindhe · Dragor Luftfoto
Stuart McIntyre · Vincent Monthiers · Anne-Cécile Paredes · Presse-Papier · Jesper Ray
Olivier Rousseau · Philippe Ruault · Ty Stange · Rob 't Hart · Tobias Toyberg · Cyrille Weiner



© Cyrille Weiner



© Anne-Laure Boyer



© Cyrille Weiner



© Gaëlle Deleflie



© Vincent Monthiers



© 51NME + GRAU



© Philippe Ruault



© Jean-Christophe Garcia



© 51NME + GRAU



© Jean-Christophe Garcia



© Anne-Laure Boyer



© LAUC

« EN FILIGRANE »

51N4E + GRAU

Lire le territoire, apprendre à connaître parfaitement ses singularités pour y dénicher les fondements des mutations en cours et à venir.

Ce travail radiographique débouche sur la constitution d'une boîte à outils – un vocabulaire et une méthode – pour organiser en douceur et tout en précision les transformations de la métropole.

51N4E + GRAU,
architectes urbanistes

51N4E, Bruxelles
Johan ANRYS, Freek PERSYN,
Peter SWINNEN

GRAU, Paris
Ido AVISSAR, Erwan BONDUELLE, Susanne ELIASSON, Anthony JAMMES

avec :

IDEA consult, bureau de conseil en recherche appliquée
Dominique Boudet, critique d'architecture et d'urbanisme
Agence Laverne, paysagistes
3E, environnement

L'agence 51N4E a été fondée à Bruxelles en 1998 par Johan Anrys, Freek Persyn et Peter Swinnen. Elle mêle pratique et recherche avec pour matière première l'espace, dans toutes ses dimensions : architecture, urbanisme, design et analyse spatiale.
2004, prix Rotterdam-Maaskant pour les jeunes architectes.

L'agence GRAU a été fondée en 2009 à Paris. Elle rassemble quatre architectes-urbanistes : Ido Avissar, Erwan Bonduelle, Susanne Eliasson et Anthony Jammes. À travers l'analyse prospective des phénomènes urbains, la recherche scientifique dans les secteurs de l'architecture, de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, GRAU interroge les modes opératoires et leurs mutations possibles.

situations :

Bruges
Béquigneaux
Ausone
Terrefort

Blanquefort
Laroque
Andrian
Gare

Saint-Médard-en-Jalles
Bourdieu

L'équipe livre une approche narrative et sensible en recherchant dans le paysage les valeurs d'un habitat bordelais où la mixité s'exprime dans des rapports d'échelles et de formes. Elle repère dans le jeu des densités horizontales et verticales des « émergences collectives », l'infiltration de la nature, un rapport à la mobilité qui peut se lire partout.

Les objectifs sont simplement exprimés : une consommation du territoire plus faible, une production rapide de logements, dont un maximum au contact de la nature. L'équipe insiste sur sa méthode : repérer et quantifier le foncier, mesurer la densité acceptable, proposer des scénarios, inscrire le projet en filigrane de l'existant.

Le potentiel foncier ne se mesure pas en surfaces libres à urbaniser. Il se définit par la capacité d'un site à muter, se renouveler, et être connecté au réseau des transports publics. À la fois conceptuelle et contextuelle, attentionnée et inventive, l'approche portée par l'équipe 51N4E + GRAU se veut respectueuse des qualités du territoire. Elle ne veut ni corriger l'existant ni importer des modèles extérieurs. Elle revendique les vertus de la diversité et les qualités de la fragmentation.

L'équipe emploie un lexique territorial judicieux. Les « grappes » désignent de grands territoires mutables pour l'organisation de nouvelles mixités. Les « micro-opérations » portent sur une constellation de terrains publics ou privés de petite taille, dents creuses et opportunités, objets d'une densification à peine perceptible. Les « aménités », territoires ou lieux au contact d'un espace naturel, forment des lieux de transition entre ville et nature. Les « pôles » sont des attracteurs économiques qui, connectés aux axes de transport public, ont la capacité d'accueillir une plus grande mixité. Le travail de 51N4E se présente ainsi comme une boîte à outils révélant les capacités d'hybridation du territoire à partir de ses interstices.



« Le modèle de la ville européenne qui produit une continuité de 3 à 7 étages est un modèle certes très urbain, mais qui exclut le territoire et donne à la nature un statut d'agrément.

Il s'agit de définir des occupations domestiques du territoire, ouvertes, discontinues, denses, très denses, en relation avec le paysage. »

51N4E + GRAU

« TERRITOIRES HABITÉS »

Alexandre Chemetoff & associés



© Pierre-Yves Brunaud



© Pierre-Yves Brunaud

Connaître le territoire, comprendre l'existant au travers des situations construites et penser le logement comme un lieu de liberté, et de confort, que la proximité des transports en commun amplifie.

Sensible et contextuelle, l'approche développée par Alexandre Chemetoff & associés se base sur une analyse attentive de situations urbaines et paysagères propres à l'agglomération bordelaise en pointant ses singularités géographiques, naturelles, topographiques... Comme si chaque lieu portait une histoire et une qualité propres qu'il conviendrait de soigner, de prolonger, d'ajuster, à partir d'une carte d'identité paysagère préexistante.

C'est en considérant ces territoires déjà habités qu'une stratégie d'intervention reproductible est possible, dans un aller-retour entre la grande et la petite échelle. Il s'agit moins d'une vision d'urbaniste que d'une méthode au cas par cas appliquée à des situations construites. Ce principe d'ajustement continu, basé sur une évaluation permanente de ce que l'on est en train de faire, permettrait d'enclencher et de faire évoluer des transformations singulières du territoire. La stratégie consiste à élaborer le projet d'architecture comme un récit ouvert construit avec les habitants.

Les raideurs de l'urbanisme réglementaire sont considérées d'une manière critique mais réaliste. L'équipe préfère en effet promouvoir des règles relatives, pensées en rapport avec un environnement particulier. Tous les aspects de la conception urbaine font l'objet d'un examen détaillé : foncier et réseaux, économie de la construction, modes opératoires, organisation des acteurs, temporalités du projet.

Les propositions concourent à concevoir des habitations évolutives qui ne sont pas immuablement figées dans leurs murs mais se trouvent en interaction avec l'environnement proche. Le logement aurait la capacité de se transformer et de s'étendre, dans une relation pensée entre l'en-dedans et l'en-dehors. Avec une attention permanente portée aux franges et aux lisières, le travail d'Alexandre Chemetoff & associés se présente comme autant de libres variations autour d'un d'habitat pensé comme un paysage.

Alexandre CHEMETOFF & associés,
Alexandre CHEMETOFF,
Patrick HENRY,
Paris - Gentilly

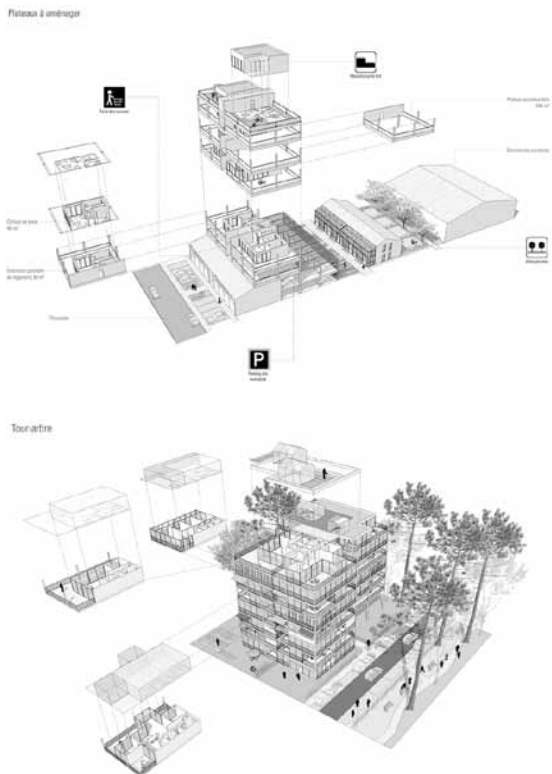
avec :

De PARDIEU BROCAS MAFFEI, urbanisme opérationnel dans ses volets légal et réglementaire
ETC Philippe Massé, mobilité et déplacements
OASIIS, écologie urbaine et ingénierie environnementale
MDETC, économie de la construction
Réussir l'espace public, urbanisme opérationnel dans ses volets management public
Sébastien MAROT, conseil en urbanisme et suburbanisme

Alexandre Chemetoff a fondé le Bureau des paysages en 1983. L'agence développe une approche sensible du projet combinant architecture, urbanisme et paysage, avec une attention constante portée aux espaces publics. Au cours de sa carrière, Alexandre Chemetoff a obtenu différents prix et distinctions, dont le Grand Prix de l'urbanisme en 2000.

situations :

- Eysines**
Carès à Cantinolle
Centre-bourg
- Lormont**
Buttinière
- Pessac**
Gare Alouette France
Terminus Alouette



« Penser la quantité ne doit pas nous éloigner de l'unité. Chaque logement doit faire l'objet d'une attention particulière : construire 50 000 logements c'est construire 50 000 fois un logement différent ».

Alexandre Chemetoff

« LA MESURE MÉTROPOLITAINE » L'AUC

La mesure de l'échelle métropolitaine implique la connaissance de la géographie, celle des pratiques habitantes et des modes de vie. La qualité d'un habitat tient aussi bien à la richesse du quotidien qu'il propose qu'à sa capacité à être connecté au territoire par ce qui fait lien, les réseaux.

L'AUC,
Djamel KLOUCHE,
Caroline POULAIN,
François DESCOSTER,
architectes urbanistes, Paris

avec :

BAS SMETS, paysagistes
NFU, programmation urbaine
et montage d'opérations
ICADE, aménageur
TRIBU Énergie, énergie
et développement durable
ARUP, bureau d'étude
Frédéric GILLI, économiste
et géographe
Étude CHEVREUX

L'AUC a été créée en 1996 par Djamel Klouche, Caroline Poulin et François Decoster. Essentiellement tournée vers l'urbanisme, l'agence s'appuie sur un socle conceptuel et référentiel riche, qui alimente une recherche constante sur le potentiel et la stimulation des « situations urbaines », thématique construite notamment à l'occasion de la consultation sur le Grand Paris.

situations :

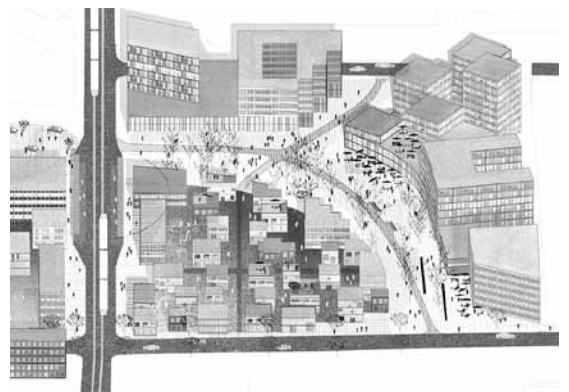
Bordeaux
Megablock
Cracovie
Bruges
Bureaux du Lac
Petit Bruges
Le Bouscat
Porte du Parc
Bouscat centre-ville
Hippodrome pôle d'échanges
Pessac
Cours Jean-Jaurès
Pontet Saige
Talence
Château Raba

Comment une agglomération se prépare-t-elle à accéder au rang de métropole millionnaire ? En s'interrogeant sur « ce qui fait métropole », L'AUC veut réduire la dichotomie entre des projets de rayonnement métropolitain et la production ordinaire de la ville. Il s'agit de faire en sorte que de grands programmes constituant des « actes millionnaires » n'effacent pas l'homéopathie de projets modestes issus d'initiatives publiques et privées, car ils n'en constituent pas moins des « petits espaces métropolitains ».

La métropole habitante induit l'idée d'une équation complexe entre l'échelle métropolitaine des choix politiques et la considération des modes de vie individuels. Comment se construit une identité métropolitaine ? Comment les habitants participent-ils à sa construction ? Que savons-nous des cultures habitantes ?

En déclinant de nouvelles façons d'aborder la densité, la mixité, les proximités, les valeurs du collectif et de l'individuel, L'AUC interroge la refondation d'une culture du projet métropolitain. Celle-ci passe par des représentations nouvelles, tant graphiques que symboliques. À partir de l'idée de métropole habitante, elle se décline en autant de considérations sur le climat et le paysage, la densité comme valeur ajoutée du collectif, des modes de gouvernance et de partenariats plus ouverts, la dédramatisation des infrastructures dans le paysage urbain.

L'équipe propose enfin de nouvelles gradations entre le privé et le public, l'intime et le territorial, renvoyant aux trois images d'une « trilogie habitante » : la « room » désigne l'espace intime et collectif à la fois, le « square concerté » évoque un espace de voisinage et de gestion partagée, « la fenêtre territoriale » exprime la relation au grand territoire auquel le logement se trouve connecté. Ce jeu d'échelles distinctes mais reliées est une façon d'articuler et d'ajuster les petites échelles domestiques à la dimension métropolitaine.



« La réponse est entre ces deux échelles de lecture et d'intervention sur le territoire : une échelle macro relevant de la vision, de la stratégie, de la construction d'un projet de développement communautaire, et une échelle micro fondée sur la qualité des usages et des pratiques habitantes. »

L'AUC

« L'INVISIBLE POTENTIEL »

Lacaton & Vassal

De la chambre à la ville, il faut s'attacher à tout ce qui existe en transformant ce qui ne fonctionne pas.

La question du logement posée à l'échelle du territoire communautaire initie une réflexion critique sur l'économie urbaine permettant de mettre en œuvre un urbanisme de prolongement, de réparation, d'addition.

« L'unité de mesure urbaine, c'est le logement : pas des logements mais UN logement, multiplié 9000 fois, 50 000 fois, 700 000 fois... ».

Pour Lacaton & Vassal, le logement se conçoit de l'intérieur à partir de l'espace le plus intime, le plus petit, jusqu'aux pièces de vies communes, puis de l'espace public du bas de l'immeuble, du quartier, jusqu'aux lieux accessibles uniquement par le regard. L'intérieur côtoie l'extérieur grâce à des façades largement vitrées donnant accès à des balcons, terrasses, jardins d'hivers. Ces débords vers l'extérieur contribuent à la générosité spatiale.

Un inventaire des composantes du territoire, nourri d'une attention sensible au bâti comme au paysage, nous instruit sur les qualités potentielles de l'existant. À rebours de la démolition, l'équipe défend un urbanisme de prolongement, de réparation, d'addition. À la volonté de ne rien soustraire s'adjoint un dogme économique : minimiser les dépenses, économiser l'espace, les efforts et les coûts de réalisation, limiter les acquisitions foncières nouvelles, ne pas construire de nouvelles voiries ni de nouveaux réseaux techniques, privilégier les matériaux peu onéreux, recourir au potentiel invisible de l'existant en le révélant. La question du logement posée à l'échelle du territoire communautaire initie une réflexion critique sur l'économie urbaine. Elle suppose une modification des modes de pensée, des procédures et des modes de faire.

Lacaton & Vassal extrapolent à l'échelle du grand territoire des valeurs, des convictions et des solutions que l'agence développe depuis de nombreuses années via la construction ou la réhabilitation de logements. Leur volonté d'augmenter le confort, l'espace disponible, la liberté d'usage, la fluidité de l'espace à vivre, l'ouverture à la nature et au paysage, s'accompagne d'une stricte maîtrise des coûts.

LACATON & VASSAL,
Anne LACATON,
Jean-Philippe VASSAL,
architectes urbanistes, Paris

Frédéric DRUOT, architecte
Christophe HUTIN, architecte

avec :

Cyrille MARLIN, paysagiste
Rivière Environnement,
ingénierie environnementale
VPE & Associés,
économie de la construction

Anne Lacaton et Jean-Philippe Vassal fondent leur agence à Bordeaux en 1987. Leur pratique architecturale est basée sur des principes de rationalisation constructive et sur une attention constante apportée à la générosité des espaces et à la diversité des usages. En 2008, l'agence Lacaton & Vassal a obtenu le Grand Prix National de l'architecture et en 2011, le prix d'architecture de l'Équerre d'argent pour leur réhabilitation de la tour Bois-le-Prêtre à Paris, avec Frédéric Druot.

situations :

Mérignac
Résidence les Ardillos
Résidence Yser
Collège Paul-Langevin
Terrain Cipolli
Résidence le Burck
Floirac
Quartier Dravemont
Bassens
Cité de la gare
Centre-bourg
Quartier du Moura
Cité Beauval
Ambarès et Lagrave
Quartier des Érables
Cité Bel Air



« Une stratégie d'attention et de régulation qui va du plus petit vers le plus grand, de la chambre à la ville, des états existants vers leurs transformations, des transformations vers des réalisations neuves. »

Lacaton & Vassal

« MÉTROPOLE INTENSE »

OMA Rem Koolhaas – Clément Blanchet

Le logement est un outil de mise en forme de la ville. Il est l'une des sources de son développement. Contenir l'étalement urbain, maintenir des vides, densifier, conserver les espaces naturels sont devenus des nécessités du monde contemporain.

OMA Rem KOOLHAAS,
Clément BLANCHET,
architectes urbanistes, Rotterdam

avec :

COLOCO, paysagistes
ELIOTH, ingénierie
développement durable
IOSIS, ingénierie infrastructures,
bâtiment, économie de projet
CBRE, conseil en immobilier

Office for Metropolitan Architecture a été fondé en 1975 par Rem Koolhaas, Elia et Zoe Zenghelis et Madelon Vriesendorp. OMA développe une vision extrêmement affinée et singulière de l'architecture contemporaine et de l'urbanisme, s'attachant à prendre en compte l'histoire culturelle des lieux où il intervient, et ce sur tous les continents. Le travail de Rem Koolhaas a été récompensé à plusieurs reprises, notamment en 2000 (Prix d'Architecture Pritzker), en 2005 (Prix Mies van der Rohe) et en 2010 où Rem Koolhaas a reçu le Lion d'Or pour l'ensemble de son œuvre lors de la 12^e biennale d'architecture de Venise. Clément Blanchet est directeur de OMA - France.

situations :

Bègles / Villenave d'Ornon

Route de Toulouse

Pagès

Casino

Bordeaux

Bande de la grandeur

Bande du loisir

Bande des lagunes

Mérignac

Quatre chemins

Kennedy Soleil

Chemin long

Parkway

La vision d'OMA se déploie d'abord à l'échelle géographique avant d'aborder des situations d'habitat localisées. Ses propositions évoquent le laboratoire d'une métropole intense et multifonctionnelle. Elles tendent à condenser l'empreinte territoriale des 50 000 nouveaux logements à l'intérieur d'un périmètre plus resserré de l'aire urbanisée. Produire des formes urbaines plus denses a comme première vertu de refonder un rapport franc aux espaces naturels. À l'intensification urbaine répond la préservation de vides comme autant de réserves de nature et d'usages potentiels.

La stratégie territoriale proposée par OMA instaure une limite spatiale à la croissance urbaine. Ce périmètre intermédiaire entre le centre-ville classé à l'UNESCO et la limite administrative de la Communauté urbaine prend la forme d'une boucle verte matérialisée par le tracé de la ceinture ferroviaire reliant de grands espaces sous-exploités.

La gestion de la densité urbaine et de ses variations ne se limite pas à une seule vision cartographique. À plus petite échelle, les « voisinées », aires accessibles à dix minutes de marche depuis les stations de transport public, deviennent les territoires pertinents des pratiques habitantes. Des règles souples doivent traduire programmatiquement et architecturalement des manières de consolider le tissu avec une nouvelle typologie d'espaces métropolitains de « haute densité » et « haute mixité ».

Conceptuelles et stratégiques, les propositions d'OMA sont prétextes à une reconsidération critique de la planification urbaine.

Elles se basent sur une volonté de composer des paysages métropolitains sur des territoires délimités, pour une intensification des usages, des flux et des activités.



« Penser globalement, agir localement
n'a jamais été autant d'actualité.
L'enjeu est de passer d'un regard limité à l'échelle
de la ville, des communes, à une vision adaptée
à celle d'un territoire, d'une agglomération,
d'une métropole en devenir. »

OMA

CINQUANTE MILLE EN TOUTES LETTRES

le dialogue continue, les projets s'initient, la métropole s'invente.

Au prisme de préoccupations sociétales, économiques et architecturales, le projet « 50 000 logements autour des axes de transports collectifs » échappe à une certaine tradition de la planification urbaine en France. À l'ambition politique s'adjoint une exigence de réalisme et d'opérationnalité : agir maintenant face à une urgence sociale et environnementale et placer le logement au cœur du projet métropolitain. Loin des grands plans d'urbanisme assortis d'intentions durables, loin d'une prospective essentiellement quantitative, la démarche portée par la Cub ouvre à une multiplicité de scénarios.

50 000 en tout ? Le nombre n'évoque pas un objectif massif. Il exprime une diversité de regards sur la métropole bordelaise. Il traduit un foisonnement de réflexions tournées vers des modes d'actions nouveaux et plus efficaces. Ceux-ci se déclinent comme autant de variations autour d'un thème et d'une préoccupation : un logement accessible à tous, et accessible dans tous les sens du terme, physiquement, économiquement, symboliquement.

Sur la forme, la procédure du « dialogue compétitif » a rarement été employée à une échelle aussi large et avec autant d'acteurs impliqués, rassemblant élus, techniciens, architectes, paysagistes, urbanistes. Sur le fond, l'imbrication des thématiques de l'habitat, de la mobilité et de la nature, marque l'ambition de la Communauté urbaine : holistique quand elle embrasse le grand territoire, pointilliste quand il s'agit de travailler au cas par cas et à de petites échelles, opératoire quand elle questionne l'économie de l'aménagement.

Car c'est surtout par ses visées opérationnelles que la démarche 50 000* se démarque des modèles connus. Décomposée en autant de terrains d'étude et d'expériences de partenariat à prolonger, le projet global prend les atours d'un laboratoire grandeur nature de la fabrique métropolitaine. Sa résonance dépasse les limites du contexte bordelais : la pluralité et la richesse du travail conduit par les équipes constituent en effet un matériau original quant aux manières de fabriquer la ville en France et en Europe.

Défendre une stratégie publique qui agit simultanément sur l'offre de logement, les qualités d'habitat et l'accessibilité économique, n'est pas nouveau en soi. Plusieurs agglomérations s'y astreignent. Elles mobilisent systématiquement des outils fonciers, fiscaux et réglementaires, et en appellent aux acteurs publics et privés de la production du logement. Quelle est donc l'originalité du projet 50 000* ? Certainement ce qui fait que cette exposition est possible, qu'elle ne brasse pas seulement des chiffres et des objectifs mais s'appuie sur des situations concrètes. Elle donne à voir au public des architectures et des paysages, des intérieurs et des types d'habitat nouveaux, souples et évolutifs. Elle révèle les potentialités d'environnements peu denses, monofonctionnels ou faiblement habités, tout en composant avec les éléments naturels. Il ne s'agit pas seulement de « produire du logement » mais de repenser les modes de production, de faire écho à des manières d'habiter qui se réinventent sans cesse, et d'appeler à un changement de culture à l'égard des standards du logement.

Plus encore, c'est la volonté d'une systématisation des expériences, qui distingue la démarche 50 000*. Cette démarche ne fait que révéler les enseignements d'un apprentissage collectif et mutuel, marque de fabrique bordelaise. Si celle-ci relève d'une impulsion communautaire, elle peut maintenant se diffuser en de multiples lieux. Car l'intercommunalité se redessine au travers de projets portés par les communes sur leur propre territoire. La Société Publique Locale issue de cette réflexion pionnière est un outil à leur disposition.

Le « dialogue compétitif » s'achève mais de nouvelles mises en dialogue ne font que commencer autour de premiers sites tests. Ce sont autant de tables de travail où se discutent de nouvelles pratiques et une autre culture de l'aménagement métropolitain. Là se dessine un cadre possible à l'implication des habitants : chacun est concerné par « le » logement autant qu'il l'est par « son » logement.

Le projet 50 000* propose ainsi un cheminement inédit depuis l'échelle du grand territoire (le bassin de vie, l'agglomération bâtie, les grandes composantes paysagères) jusqu'à celles de la parcelle, du séjour ou de la chambre. Il initie une organisation de projet à multiples focales où la diversité des contextes et des situations continue à s'enrichir, où la manière de faire compte tout autant que ce que l'on fait, où chaque opération contribue au projet métropolitain.

Il est encore tôt pour envisager une théorisation de la méthode employée. Pourtant, en deçà des projets qui vont voir le jour et avant même la pose des premières pierres, se fonde une idée nouvelle, celle d'une métropole équitable : équité d'accès au logement, de proximité des services et des transports publics, équité de partage de la valeur ajoutée sur l'ensemble du territoire, équité sociale encore, quant à la qualité des logements et de l'environnement urbain. Tout concourt à préparer la métropole millionnaire et à accueillir de nouveaux habitants, mais surtout à offrir à tous et à chacun le choix, la qualité et la diversité.

Emmanuel Redoutey, urbaniste

LES NOUVELLES CONDITIONS DE L'HABITATION HUMAINE

Que faisons-nous, chacun d'entre nous, chaque être humain, constamment, sans nous en rendre compte le plus souvent – qu'est-ce que cette pratique à la fois élémentaire, complexe et subtile qui nous est aussi indispensable que la satisfaction de nos besoins physiologiques? Nous habitons. Ainsi, tout individu construit au quotidien son *habitat*, c'est-à-dire son espace de vie – en interaction avec les autres humains et avec les réalités sociales.

Ce concept reprend de l'importance, à juste raison, en sciences sociales comme en philosophie, après une longue période d'oubli. Pour le géographe que je suis, l'habitat doit être entendu d'une manière qui permette l'appréhension globale du mode d'occupation de l'espace par les individus et les groupes, tout en y injectant impérativement une prise en compte de ce que les sciences humaines apportent désormais à notre compréhension du fonctionnement des sociétés. Et ce afin de ne point « naturaliser » l'habitat et l'habiter – ce qui est un travers courant : l'homme est certes un animal, mais un animal politique et culturel, et son habitat n'est pas réductible à un « territoire » éthologique. C'est un construit social permanent qui passe par la mise en œuvre de compétences spécifiques. On peut ainsi donner un sens fort aux mots : habiter (qui exprime le rapport ontologique de l'humain à l'expérience spatiale de la vie) et habitation, qui désigne le processus social résultant de la cumulation des actes habitants.

Voilà pourquoi les géographes étudient aujourd'hui l'habitation humaine de la planète et soulignent que les grandes questions environnementales du moment s'avèrent en vérité des questions d'habitation ou plus exactement de co-habitation entre individus et de cohabitation entre les groupes humains. Ce d'autant plus que l'urbanisation généralisée du monde a bouleversé, en quelques décennies, les modalités anciennes de cette co-habitation. C'est donc à la lumière de la diffusion globale de l'urbain qu'il faut reprendre toutes nos analyses. Cela posé, quelle place accorder au logement dans une telle démarche? Elle est importante, sans être exclusive. Un auteur pionnier, trop peu lu, Georges-Hubert de Radkowski (1924-1987), qui proposait de considérer l'habitat comme une des notions centrales d'une approche de l'espace contemporain, soulignait aussi que le logement ne devait pas être confondu avec l'habitat. Mais il s'y inscrit, souvent en une position essentielle : il est une unité résidentielle qui autorise l'action d'habiter. De fait, l'habitat des humains est en général fondé sur la résidence, point d'ancrage de la sédentarisation, se déploie à partir d'elle et « informé » par elle. N'oublions pas toutefois qu'il existe des habitats sans « logis » fixes : celui des sans domiciles par exemple, ou des nomades.

Quoi qu'il en soit, tous les spécialistes reconnaissent qu'il est urgent de réfléchir aux conditions dans lesquelles les habitants se logent. Tous admettent que partout au monde on rencontre les mêmes symptômes : alors qu'une minorité d'individus à l'échelle de la planète accède facilement aux résidences (et que, plus encore, une infime fraction parvient à développer des logis somptueux, caractérisés par une débauche de moyens, et qui au demeurant s'imposent, via les médias, comme des références insurpassables de la réussite personnelle), les conditions de logement des plus pauvres et même d'un nombre croissant de membres des classes moyennes restent très fragiles, voire indignes de ce que chacun voudrait reconnaître comme le minimum décent en la matière. Plus souvent qu'à leur tour les revendications des droits élémentaires au logement sont insatisfaites, sinon bafouées. Dans le monde entier, le financement des résidences pour le plus grand nombre pose problème.

Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si la pichenette originelle de la crise financière mondiale actuelle est venue des *Subprimes*, ce mécanisme pervers et malhonnête de solvabilisation artificielle de la maison individuelle pour les Américains de la *Lower Middle Class*, dans une société où n'existe désormais plus aucune véritable politique publique de logement social de grande ampleur.

Confronté à ces problèmes, faut-il se couvrir de cendre et attendre? Que non pas et même tout le contraire. L'enjeu est tel que nous ne pouvons rester inerte. Il importe de rendre intelligibles les nouvelles conditions de l'habitation urbaine du monde afin de trouver des cadres inédits pour permettre la production de logements accessibles et abordables. Et ce sans verser dans les mirages de l'industrialisation et de la standardisation qui ont caractérisé ce qu'on a appelé le *Hard French*, dans les années 1950-1960 – cette mise en œuvre massive de « machines résidentielles » qui procédaient d'une méconnaissance profonde de la problématique de l'habitation. Des concepteurs de cette époque, appartenant à un courant dominant soutenu par l'appareil d'État et par des milieux économiques qui voyaient dans l'industrialisation de la construction un *eldorado* à portée de main, ont fait de l'humain un occupant neutre, sans affects ni désirs, qui était censé voir ses besoins élémentaires (saisis de façon rudimentaire) satisfaits par le logement fonctionnalisé, doté du « confort moderne ». Ces architectes-ingénieurs, férus de perfection formelle, avaient oublié de lire et de méditer la sentence de Hölderlin : « *Dichterlicht wohnt der Mensch* » – « L'homme habite en poète », selon la traduction la plus courante, « Poétiquement habite l'homme », si l'on préfère respecter le rythme du vers. Beaucoup ironisent encore sur cette affirmation exaltée, sans doute. Pourtant on sait bien qu'elle recèle une vérité fondamentale, qu'une simple observation du quotidien permet de vérifier. Les humains aiment à inventer leurs formes de vie, au besoin en subvertissant ce qu'on leur propose, fût-il conçu de façon parfaite – ce qui désespère en général les architectes et les urbanistes.

Pour sortir de l'impasse actuelle, il faudrait à mon sens stimuler des projets en matière de logement, dont on mesurerait la qualité et la pertinence à quatre aunes : celle de l'urbanisation globale des mœurs et des modifications qu'elle impose à la vie de tous les jours et aux aspirations des individus; celle de la nécessité de renouveler les modes de financement pour permettre l'accès au logement de tous, tout en garantissant que les plus démunis ne se retrouvent pas systématiquement centrifugés des secteurs urbains les plus dynamiques et amènes; celle de redonner à la résidence une capacité à autoriser la plasticité des usages et la malléabilité des formes qui découlent de cette habitation « en poète »; celle, enfin, de garantir une nouvelle soutenabilité environnementale des espaces urbanisés. On comprend que les défis sont immenses et leur dimension intrinsèquement politique n'échappera à personne. Il ne faut pourtant plus tarder. Du coup, on ne peut que se réjouir de cette expérience des 50 000 logements qui me paraît participer de la prise de conscience que nous devons aujourd'hui nous mobiliser sans délai pour que notre monde urbain ne devienne pas rapidement inhabitable pour le plus grand nombre, avant de le devenir, ensuite, pour l'humanité toute entière.

Michel Lussault, géographe,
président d'arc en rêve centre d'architecture

le dispositif de l'appel à projet « 50 000 logements autour des axes de transports collectifs »

le dialogue compétitif désigne la procédure choisie par La Cub pour faire travailler les équipes.

la mission 50 000 a coordonné l'organisation et l'animation du processus.

le comité de projet composé de dix élus de La Cub, pilote la démarche.

le comité partenarial rassemble localement les professionnels du logement.

les ateliers de sites ont été des lieux de production des projets entre les élus des villes et de La Cub, les techniciens, et les équipes de concepteurs.

le calendrier 50 000

2010

mai
juillet
sept. > déc.

avis d'appel public à la concurrence
annonce du choix des candidats admis à dialoguer
temps du dialogue compétitif avec les équipes

2012

avril

achèvement de la mission des cinq équipes
création de la SPL société publique locale
sous le nom de : La Fabrique Métropolitaine de La Cub
exposition arc en rêve centre d'architecture

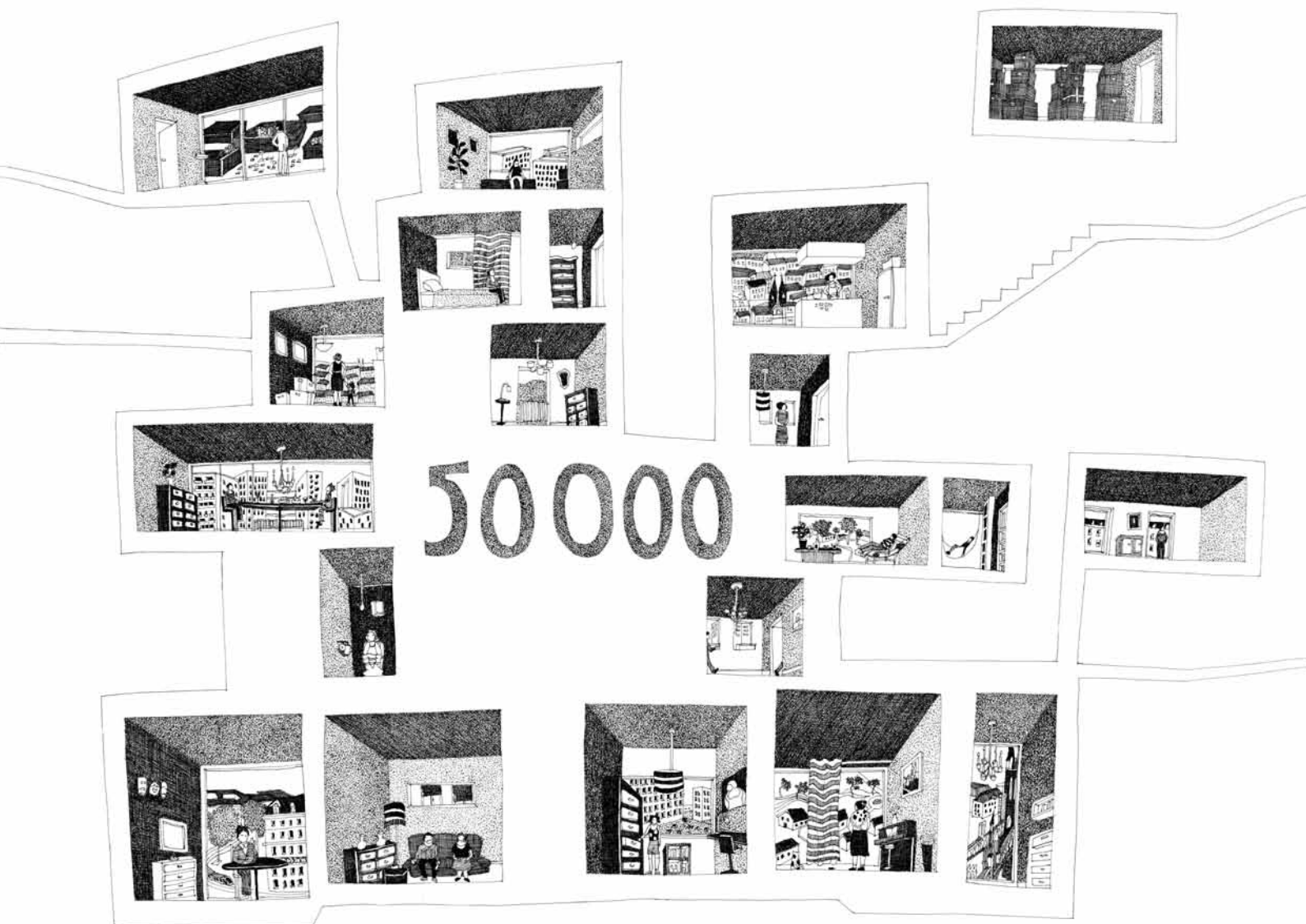
juillet

2013

objectif : mise en chantier de 5000 nouveaux logements

2014

objectif : doublement de la production annuelle de logements



L'exposition 50 000* présente une démarche, illustrée par des exemples : les situations de projets, que nous découvrons au cours de la visite. Les propositions développées par les équipes, en prise directe avec des situations concrètes, sont autant d'études de cas qui restent soumises à la concertation et à la décision des villes concernées. Elles donnent à voir et à comprendre, à travers des hypothèses réalistes, l'aboutissement possible d'un processus.

15 sites-pilotes 44 situations

Ambarès et Lagrave

Cité Bel Air
Quartier des Érables

Bassens

Centre-bourg
Cité Beauval
Cité de la gare
Quartier du Moura

Bègles / Villenave d'Ornon

Route de Toulouse
Pagès
Casino

Blanquefort

Andrian
Gare
Laroque

Bordeaux

Bande de la grandeur
Bande du loisir
Bande des lagunes
Cracovie
Megablock

Bruges

Ausone
Béquigneaux
Bureaux du Lac
Petit Bruges
Terrefort

Eysines

Centre-bourg
Carès à Cantinolle

Floirac

Quartier Dravemont

Le Bouscat

Bouscat centre-ville
Hippodrome pôle d'échanges
Porte du Parc

Lormont

Buttinère

Mérignac

Chemin long
Collège Paul-Langevin
Kennedy Soleil
Parkway
Quatre chemins
Résidence le Burck
Résidence les Ardillos
Résidence Yser
Terrain Cipolli

Pessac

Gare Alouette France
Cours Jean-Jaurès
Terminus Alouette
Pontet Saige

Talence

Château Raba

Saint-Médard-en-Jalles

Bourdieu



aujourd'hui **44 km**
demain **70 km**
de tramway

3 000 000
déplacements / jour
sur l'agglomération bordelaise

le prix du marché
résidentiel sur la Cub
a doublé
entre 2000 et 2007

en 10 ans

prix du loyer
+30 % à +50 %

la Cub
22 %
de logement social

la Cub
40 200
personnes
mal logées



27 communes
710 000 habitants
55 000 hectares

la Cub
+200 000 habitants
en 2030

déplacements quotidiens dans la Cub

69.4 %
 24 %
 10.6 %
 4 %
 1 %

1h18
temps passé chaque jour
par les habitants de la Cub
à leur déplacement

en 10 ans

prix d'achat d'un logement
+100 %

Bordeaux - Paris
en 2016
= 2 h

la Cub
4 000
nouveaux logements / an
9 000
à partir de 2013

la Cub
55 000 hectares

50 % nature
50 % bâti

crédits

cette exposition est conçue et réalisée par

arc en rêve centre d'architecture bordeaux
Michel Lussault, président
Francine Fort, directrice générale
Michel Jacques, directeur artistique

en partenariat avec la **Communauté urbaine de Bordeaux**

commissariat

direction éditoriale : **Francine Fort**
commissaire et scénographe : **Michel Jacques**, architecte
chef de projet : **Wenwen Cai**, architecte
réalisation scénographique : **Cyrille Brisou**, designer
conception graphique : **Loup Niboyet**, graphiste

avec toute l'équipe d'arc en rêve

collaborations spéciales

textes : **Emmanuel Redoutey**, urbaniste
Delphine Costedoat, historienne de l'art
entretiens filmés : **Sylvie Groueff**, journaliste,
et la contribution de **Véronique Siron**,
avec **Claude Moussoki**, étudiant ENSAP Bordeaux
fresque : **Diane Berg**, illustratrice et architecte
composition séquence photographique, et conception
mobilier (dans le gonflable) : **Le Bureau Baroque**
création sonore : **Éclats / Estelle Coquin & Sophie Grelie**

le gonflable

une création de **Hans Walter Müller**, architecte, ingénieur
maîtrise d'ouvrage : **arc en rêve centre d'architecture**
Michel Jacques, directeur artistique
réalisation coordonnée par **Wenwen Cai**, architecte
avec la contribution de **Eric Dordan**, architecte
installation in-situ coordonnée par **Lucas Lopes**, secrétaire
général avec **Cyrille Brisou**, designer,
et **Zébra3/Buy-Self** pour l'aménagement intérieur

avec les contributions des équipes de concepteurs

51N4E + GRAU
Alexandre Chemetoff & associés
l'AUC
Lacaton & Vassal
OMA Rem Koolhaas – Clément Blanchet

avec la collaboration des services de la Cub
Jean-Yves Meunier, directeur du pôle dynamiques urbaines
Hélène Fribourg, directrice de la communication
Fabien Ballester, direction de la communication

Arnaud Lecroart, directeur général de la SPL La Fabrique
Métropolitaine de la Cub
Samuel Soriano, directeur du développement - SPL

les partenaires d'arc en rêve centre d'architecture

ADIM SUD-OUEST · ALTAREA COGEDIM · aquitanis · Office public de l'habitat de la Communauté urbaine de Bordeaux · Bouygues Immobilier · Groupe Pichet · Groupe CILSO · Clairsiennne · domofrance · Logévie · Eiffage Immobilier Atlantique · Gironde Habitat · Groupe SNI · InCité · Mésolia Habitat ·

merci à **Château Chasse-Spleen**



L'EXPOSITION 50 000*

- *50000 nouvelles manières d'habiter la métropole
- *50000 logements autour des axes de transports collectifs
- *50000 choix possibles pour vivre ici

le gonflable hors les murs

la ville, l'architecture,
le paysage, le design,
à Bordeaux,
dans sa région, dans le monde,
tous les jours, toute l'année,
avec arc en rêve
centre d'architecture

exposition

du 9 juillet

au 21 novembre 2012

ouvert du mardi au dimanche

de 11:00 – 18:00

nocturne le mercredi jusqu'à 20:00

visites commentées sur rendez-vous

contact : +33 5 56 52 78 36

conférence

lundi 9 juillet 2012 à 18:00

droit d'entrée Entrepôt

selon les conditions en vigueur

plein tarif : 5 €

tarif réduit : 2,50 €

accès

tram : ligne B, station CAPC ;

ligne C, station Jardin public.

parkings : Cité mondiale,

Quinconces et Jean-Jaurès

conférences

programmées le jeudi à 18:30

auditorium à l'Entrepôt

(entrée libre, dans la limite

des places disponibles)

éditions

affiches, cartes postales, catalogues

éducation

actions proposées aux écoles

maternelles et élémentaires,

collèges et lycées,

centres sociaux et de loisirs

sur inscription

administration

du lundi au vendredi

09:00 – 13:00 / 14:00 – 19:00

presse - relations publiques

contacts : +33 5 56 52 78 36

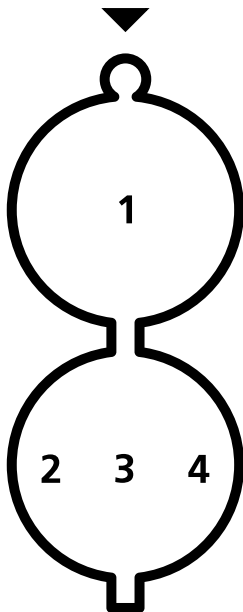
presse@arcenreve.com

informations

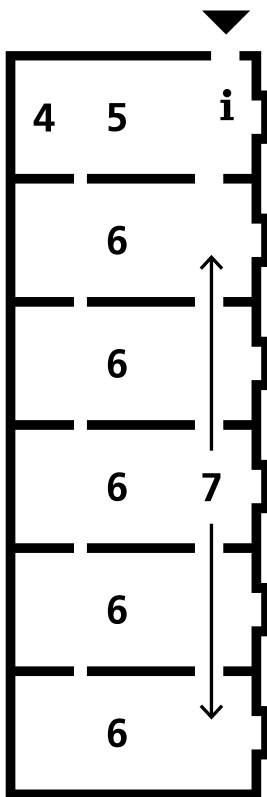
+33 5 56 52 78 36

info@arcenreve.com

arcenreve.com



la grande galerie entrepôt



séquence 1

50 000 : formes d'habiter entre usages et paysages
35 clips photographiques + une création sonore

séquence 2

50 000 : la fresque

séquence 3

50 000 : le salon

séquence 4

50 000 : paroles

16 vidéos de 6 mn : la commande politique
+ les équipes de concepteurs + les invités

séquence 5

50 000 : la Cub cartographiée

séquence 6

50 000 : 5 visions / 5 installations

51N4E + GRAU : la boîte à outils métropolitaine
Alexandre Chemetoff & associés : des ressources
métropolitaines

L'AUC : une collection métropolitaine

Lacaton & Vassal : un inventaire métropolitain

OMA Rem Koolhaas – Clément Blanchet :

un intérieur métropolitain

séquence 7

50 000 : lecture croisée



Le gonflable, une création de Hans Walter Müller pour arc en rêve

La scénographie de l'exposition « 50 000* » joue sur le dialogue
établi entre la grande galerie d'arc en rêve à l'entrepôt et une
structure mobile : le gonflable.

Objet d'une commande artistique d'arc en rêve, le gonflable
réalisé par l'architecte et ingénieur Hans Walter Müller est
composé de deux demi-sphères qui, reliées entre elles, embrassent
une superficie de 240 m².

Né à Worms en 1935, Hans Walter Müller appartient
au mouvement dit de l'art cinétique, et est le créateur, dans les
années 1960, des « gonflables », constructions dont la structure
souple est mise en tension par de l'air sous pression. Hans Walter
Müller a réalisé plus d'une centaine de gonflables à travers le
monde, et collaboré avec des artistes aussi éminents que Jean
Dubuffet, Salvador Dali ou Maurice Béjart.

Utilisés dans le cadre d'expositions et de spectacles, les gonflables
ont aussi servi d'habitat à des sans-abri. Entrant en résonance
avec un monde où la part du mouvement, de l'éphémère, du
nomadisme, n'a cessé de croître, cette architecture sensible, signée
Hans Walter Müller, représente une façon de concevoir et de
construire autrement.

twitter.com/arcenreve



arc en rêve centre d'architecture bordeaux



facebook.com/arcenreve

